



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 24 juin 2019

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

### **Incendie volontaire d'engins de chantier à Rosiers d'Egletons**

Le préfet de la Corrèze, Frédéric Veau, condamne avec la plus grande fermeté l'incendie volontaire de 10 engins de chantier survenu dimanche 23 juin 2019, au petit matin.

Sous l'autorité du sous-préfet d'Ussel, les services de l'Etat sont à la disposition :

- des entreprises victimes de ces incendies pour les accompagner et les aider dans cette situation difficile ;
- du porteur de projet de serres à tomates pour faciliter le redémarrage de ce chantier qui a reçu toutes les autorisations requises.

Le préfet de la Corrèze rappelle son soutien aux entreprises qui investissent pour l'avenir et le développement du département.

#### **Contact presse**

Amandine Barrat

☎ 05.55.20.55.04 – fax : 05.55.20.73.43

[amandine.barrat@correze.gouv.fr](mailto:amandine.barrat@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter